

**Discours d'installation de Bruno Retailleau,
Président de la Région des Pays de la Loire**

Séance d'installation de l'assemblée régionale

Hôtel de Région – Nantes

Vendredi 18 décembre 2015

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Mes chers collègues,

Je voudrais vous remercier du fond du cœur pour votre confiance. Et je voudrais vous dire que cette confiance, elle m'honore et elle m'oblige.

- Elle m'oblige à votre égard, à l'égard de chacune et de chacun d'entre vous, de notre institution régionale qui vit ce matin un moment important, à travers ce renouvellement de l'assemblée régionale. Renouvellement qui comme vous le savez se conjugue avec le renforcement des compétences de la Région voulue par la réforme territoriale. C'est à nous mes chers collègues, et à nous seuls, qu'il revient de dessiner le visage de la Région de demain, mais sans effacer les traits qui ont fait l'identité, et même la singularité, de notre collectivité régionale. Car on ne construit jamais pas l'avenir sur la négation du passé. Et c'est pourquoi je voudrais avoir une pensée ce matin pour mes prédécesseurs :

- Pour Olivier Guichard bien sûr, le père fondateur de notre région mais également l'un des grands bâtisseurs de la France des territoires. C'est lui qui a lancé les premières grandes politiques d'aménagement du territoire, c'est lui qui a posé les premières pierres de notre République décentralisée ; cette composition française qui réunit dans un même

mouvement, dans un même attachement, l'unité nationale et notre diversité locale, la grande patrie française et nos petites patries charnelles.

- Et je veux saluer ceux qui par la suite ont prolongé son ambition, ses intuitions : François Fillon et Jean Luc Harousseau, auprès desquels j'ai eu la chance de servir notre région. Je veux leur rendre hommage car c'est sous leurs présidences qu'ont été impulsées des réussites majeures qui aujourd'hui encore, font rayonner les Pays de la Loire : je pense au technocampus EMC2 ou au cyclotron Arronax, fleurons de la recherche et de l'innovation ligérienne, je pense aussi à nos grandes réalisations culturelles comme la Folle Journée en région, le pass culture sport ou même la Loire à vélo.

- Enfin je tiens à saluer Jacques Auxiette, qui a présidé cette assemblée pendant 11 années. Bien sûr, nous avons nos différences, nos divergences même. Vous les connaissez. Mais ce que je veux retenir de mon prédécesseur, ce ne sont pas les combats électoraux qui ont pu nous opposer, mais les combats régionaux qui nous ont rassemblés ; depuis l'A831 jusqu'à Notre Dame des Landes, en passant par le combat contre le dépeçage des Pays de la Loire. Et c'est la raison pour laquelle je veux ce matin le remercier, en votre nom à tous car il a fait progresser le fait régional, et lui adresser un salut républicain, qui est aussi, et vous le comprendrez, un salut vendéen.

Vendéen, comme cette Vendée que j'ai servie pendant 28 ans, et que je vais désormais servir autrement, ici à la Région, comme je servirai avec la même passion, avec le même enthousiasme, nos cinq départements. Ces cinq départements que vous représentez, ces cinq départements que vous aimez car ce qui nous réunit dans cette assemblée, ce n'est pas seulement un engagement pour une collectivité, c'est aussi un enracinement. Un

enracinement dans nos communes, dans nos cantons, dans nos quartiers, dans toutes ces petites communautés humaines où notre engagement s'est forgé dans le sentiment d'appartenance. Je ne crois pas à la politique désincarnée, je ne crois pas aux institutions déracinées qui finissent toujours par être déconnectées des réalités. La région des Pays de la Loire est la seule région qui se conjugue au pluriel. Et je souhaite que nous soyons tous fiers de cette diversité qui ne s'oppose pas à la construction de stratégies régionales.

- **C'est donc un moment important pour nous, pour notre institution régionale, mais c'est surtout un moment important pour notre région.** Mes chers collègues, j'ai une conviction : cette élection a été un révélateur. Un révélateur des forces mais aussi des faiblesses des Pays de la Loire. Car quelles que soient nos sensibilités, nous avons tous pu mesurer dans cette campagne l'inquiétude, le désespoir et parfois même la colère, qui s'expriment aujourd'hui dans nos territoires. Bien sûr, notre région se bat, elle investit, elle innove ; mais elle souffre également.

Elle souffre dans nos petites communes dont beaucoup sont confrontées à l'éloignement, à l'enclavement et même à l'isolement ;

Elle souffre dans nos bassins industriels, dans nos campagnes, où la précarité augmente à mesure que la compétitivité diminue ;

Elle souffre dans nos familles également, dans tous ces foyers qui vivent l'épreuve du chômage, l'épreuve des fins de mois difficiles.

Cette souffrance, nous devons l'entendre, nous devons la voir, car si la Région détourne son regard, alors ses habitants se détourneront de la Région ; ils reprendront cette confiance qu'ils nous ont donnée dimanche

dernier. Je veux un Conseil régional qui regarde la région en face, la région en vrai. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons un devoir de lucidité.

Mais nous avons aussi, et même surtout, un devoir d'efficacité car c'est ce qu'attendent de nous les ligériens : une Région efficace. L'efficacité mes chers collègues, elle ne se décrète pas. Elle se construit. Elle se construit à travers trois exigences :

- Un horizon, c'est-à-dire **une vision pour la région** ;
- Une méthode, c'est-à-dire **une gouvernance régionale** ;
- Et des objectifs, c'est-à-dire **un projet pour les Pays de la Loire**.

1- Une vision pour la région tout d'abord

Ma vision pour la région, celle que je veux porter, celle que je veux défendre, **c'est l'équilibre régional.**

- ✓ **L'équilibre géographique évidemment, l'équilibre entre nos territoires.**

Je l'ai dit tout au long de ces derniers mois et je le redis devant ce matin avec force : je ne veux pas d'une région à plusieurs vitesses.

Oui à une métropole puissante et rayonnante, car il n'y a pas de région forte sans métropole forte, sans « métropole d'équilibre » justement, pour reprendre une expression chère à Olivier Guichard ;

mais non à une ruralité délaissée, à des villes moyennes fragilisées.

Il y a aujourd'hui dans les Pays de la Loire une « région des oubliés » comme il existe une France des oubliés. Je veux le dire ce matin car cette réalité, je l'ai vue au cours de ces derniers mois, je l'ai entendue dans les rencontres et dans les échanges que j'ai eus. Et cette réalité, je ne veux pas et je ne peux pas m'y résigner. La Région doit apporter des réponses à ces territoires qui se sentent abandonnés. J'y reviendrai dans quelques instants.

✓ **Après l'équilibre géographique, l'équilibre économique :**

Nous avons la chance d'avoir dans nos cinq départements de grandes entreprises, de grands fleurons industriels qui irriguent l'ensemble de notre territoire et impulsent de nouvelles dynamiques.

Mais la dynamique principale, la dynamique primordiale, c'est la dynamique entrepreneuriale dans nos TPE et dans nos PME : car c'est là où se trouvent la majorité des emplois ; c'est là aussi où se trouvent la majorité des besoins en matière de formation, d'innovation et d'internationalisation. Nous devons renforcer ce tissu de petites et moyennes entreprises qui se battent et qui font la force économique de notre région. Et c'est que nous ferons :

A travers par exemple le contrat de croissance pour les PME, un cadre suffisamment large et suffisamment souple pour nous permettre de faire du sur-mesure et non pas du prêt à porter. Car ce n'est pas aux entreprises de s'adapter à la Région, c'est à la Région de s'adapter aux entreprises. Faire vivre l'esprit d'entreprise, c'est d'abord faciliter la vie des entrepreneurs, ceux qui créent de la richesse et de l'emploi dans nos cinq départements.

C'est eux qu'il faut aider, avec leurs salariés, à travers l'instauration d'un véritable patriotisme économique régional. Ce patriotisme économique régional, c'est une belle expression, mais elle doit trouver une traduction concrète avec un meilleur accès de nos PME à la commande publique, mais aussi un meilleur approvisionnement en produits locaux dans les selfs ou les cantines de nos lycées et de nos CFA.

✓ **Enfin le dernier équilibre c'est l'équilibre civique,**

- C'est l'équilibre entre les droits et les devoirs, l'équilibre sur lequel repose l'ensemble du pacte républicain. Victor Hugo disait que la République affirme le droit mais impose le devoir : cette conception est aussi la mienne, et elle doit être la nôtre. Car elle n'est ni de droite, ni de gauche. Elle est républicaine, elle est française tout simplement.
- Et cette conception, je veux la faire partager, et même la faire aimer, et d'abord auprès des plus jeunes :

dans les lycées dont nous avons la charge en proposant aux établissements qui le souhaitent de renforcer la dimension civique dans la vie scolaire, à travers les lycées tricolores ;

dans nos associations également, en soutenant davantage le bénévolat. Et nous créerons, avec des grands et des petits donateurs privés, ainsi que des entreprises volontaires, une

fondation régionale qui mobilisera de nouveaux financements pour soutenir et valoriser cette culture du don et de la gratuité qui est dans l'ADN de notre région.

Mes chers collègues, cette exigence d'équilibre, elle nous correspond, elle nous définit. Car l'équilibre, c'est notre tempérament, celui des hommes et des femmes de l'Ouest qui ont toujours su conjuguer leurs différentes aspirations sans tomber dans les fausses oppositions : entre l'identité et la modernité, entre le rural et l'urbain, entre l'économie du futur et l'économie du présent... Alors cet équilibre régional, nous devons l'incarner concrètement à travers un projet mais aussi une gouvernance.

2- La gouvernance

La gouvernance régionale, celle que je vous proposerai, c'est une gouvernance à deux niveaux, à deux échelles :

- A l'échelle de l'institution régionale bien sûr, de notre administration et de notre assemblée ;
- Mais à l'échelle de la région également, de tout le territoire régional, dans un contexte de renforcement du rôle des Régions.

Ces deux niveaux sont indissociables, mais ils ne sont pas semblables ni même superposables : je ne confonds pas l'administration et le territoire, car nous n'incarbons par la région à nous tous seuls, nous la représentons, nous la servons. Et c'est déjà beaucoup.

- ✓ **L'institution tout d'abord,**

- **C'est-à-dire toutes celles et ceux qui mettent en œuvre les politiques régionales** ; ce sont les près de 3200 agents qui ici, sur le campus régional, mais aussi dans les lycées, sur le terrain, donnent un sens concret au service public régional.

Je tiens ce matin à les saluer et à les assurer de ma confiance et de mon engagement à leur égard. J'ai présidé un Département : je sais ce que les élus doivent à celles et ceux qui les épaulent au quotidien. Je sais aussi que plus la collectivité est grande, plus la sérénité du dialogue social est importante. Cette sérénité sera pour moi une priorité, car elle est la condition de l'efficacité.

La sérénité est essentielle, mais la responsabilité l'est tout autant : chaque euro dépensé par le Conseil régional doit être un euro utile pour notre région. Comme je m'y suis engagé, nous lancerons un plan d'économies budgétaires pour baisser le recours à l'emprunt, mais aussi le recours à l'impôt.

Je veux que la Région prenne ses responsabilités, en prenant les mesures qui s'imposent et sur lesquelles je me suis engagé auprès des Ligériens :

La vente des espaces régionaux : je le ferai.

L'évaluation de chaque politique régionale et la mutualisation avec les Départements : je le ferai.

La maîtrise des dépenses de personnel et la baisse des dépenses de communication : je le ferai.

Je le ferai parce que la dette ne fragilise pas seulement la croissance, elle fragilise aussi la confiance des citoyens. C'est une arme de déception massive qui est en train de se retourner contre

les élus, gauche et droite confondues d'ailleurs, et les principales victimes ce sont à la fois la démocratie et les générations futures.

Nous devons donc démontrer par les actes que nous sommes à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée. Pas dans 6 ans, pas dans 1 an, mais maintenant et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé que dès le mois de janvier, un audit financier indépendant soit réalisé, pour pouvoir enclencher sans tarder ce plan d'économies.

Le Conseil régional, c'est l'administration régionale, mais ce sont aussi les élus régionaux. Des élus qui siègent dans la nouvelle majorité, ou dans la minorité. Je veux dire aux différents groupes d'opposition que leurs droits seront respectés, quelles que soient leurs sensibilités. L'opposition a des droits mais la majorité a un devoir : celui d'appliquer les propositions et de défendre les convictions sur lesquelles elle a été élue. J'ai des convictions, comme vous tous dans cette assemblée. Ces convictions, je les assume. Car les convictions, c'est ce qui fait la grandeur et même la profondeur de la politique. C'est justement lorsqu'il n'y a plus de convictions que la politique devient « une machine à désespérer les hommes » pour reprendre les mots d'Albert Camus. Mais avoir des convictions ne doit pas nous empêcher de nous rassembler, lorsque l'intérêt régional l'exige.

- ✓ **Cet intérêt régional, c'est ce qui m'amène au deuxième aspect de la gouvernance que je vous propose : la gouvernance non pas seulement de l'institution régionale, mais des territoires de la région.**

Vous le savez comme moi, la réforme territoriale a été très largement une réforme de la collectivité régionale : de la carte régionale bien sûr, et nous en savons quelque chose puisque nous avons évité de justesse le dépeçage des Pays de la Loire ! Mais des compétences régionales également, qui ont été renforcées.

- Ma conviction, c'est que nous devons assumer ces compétences sans étouffer les territoires. Je ne veux pas que l'on ajoute au jacobinisme national une sorte de centralisme régional dans lequel la Région déciderait de tout, s'occuperait de tout, au mépris des libertés locales.
- C'est la raison pour laquelle j'avais pris un engagement dans cette campagne : renforcer les liens entre la Région et les Communes, la Région et les Intercommunalités, la Région et les Départements bien sûr. Ce lien avec les Départements, il est essentiel :

D'abord parce que c'est l'un des échecs de cette réforme que de n'avoir pas su articuler le couple Région/Département.

Ensuite parce que nos cinq Départements incarnent, aux yeux de la majorité des ligériens, ces identités locales sur lesquelles nous devons nous appuyer pour faire rayonner notre région.

Nous devons donc travailler main dans la main avec les uns et les autres. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé aux Départements de faire converger nos différentes politiques territoriales dans un dispositif unique pour les territoires, et notamment pour les intercommunalités : le contrat de proximité. Un contrat qui sera donc à la fois régional et départemental, ce qui permettra de favoriser les effets de levier sur les projets, de simplifier les demandes des élus locaux, mais aussi de réaliser des économies en diminuant les coûts de gestion. Les Présidents des Départements du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Vendée et de la Sarthe m'ont déjà fait part de leur accord, et je rencontrerai dans les prochaines semaines le Président du Conseil départemental de Loire Atlantique pour lui proposer de s'associer à cette démarche de simplification et de mutualisation.

Mes chers collègues, la gouvernance régionale que je vous propose, c'est plus de respiration territoriale et plus de concertation avec les territoires. Une concertation qui passera par des actes concrets à l'échelle de chaque département, comme par exemple l'organisation d'une réunion annuelle avec tous les Maires, mais également la création d'une conférence départementale des exécutifs.

Mais cette organisation territoriale n'a évidemment de sens que si elle est au service d'un projet régional. Et c'est par ce projet que je voudrais terminer.

3- Le projet

Ce projet, vous le connaissez car c'est ce projet que les ligériens ont choisi. Je viens d'ailleurs d'en rappeler certaines mesures. Je ne vous infligerai donc pas un catalogue à la Prévert ; je veux simplement évoquer devant nous ce matin trois urgences auxquelles nous devons répondre très vite.

- **La lutte contre le chômage des jeunes.**
 - **Le soutien à la ruralité.**
 - Enfin, le troisième est un chantier au sens propre du terme, même si malheureusement, il n'a pas encore véritablement débuté : c'est **le projet de Notre Dame des Landes** bien sûr.
- ✓ **La lutte contre le chômage des jeunes tout d'abord.**

Les chiffres sont là et ils sont incontestables : le nombre de jeunes demandeurs d'emplois dans notre région a augmenté de 30% en 11 ans, deux fois plus qu'au plan national.

Nul ne peut se résigner devant cet échec collectif, devant ce drame humain, et la Région moins que personne car l'emploi des jeunes, c'est le cœur des compétences régionales. Et c'est sur l'apprentissage que je veux insister ce matin, comme l'un des outils de lutte contre le chômage des jeunes.

D'abord parce que l'apprentissage est un formidable moteur d'insertion des jeunes. Il suffit de regarder la situation en Allemagne : trois fois plus de jeunes en apprentissage, et trois moins de jeunes au chômage.

Ensuite parce que j'ai la conviction qu'en matière de soutien à l'apprentissage, la Région peut aller encore beaucoup plus loin :

en soutenant davantage les entreprises et nous créerons une prime régionale pour les PME qui prennent un apprenti ;

en sensibilisant davantage les jeunes également, dès l'orientation, et nous mettrons en place des ambassadeurs de l'apprentissage qui iront dans les collèges et dans les lycées faire la promotion de cette voie d'excellence.

Mais la Région ne doit pas se contenter d'empiler de nouvelles actions : elle doit aussi impulser une grande mobilisation. C'est le sens du Grenelle de l'apprentissage que nous organiserons dans les tout prochains mois. Un Grenelle qui réunira l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises, les branches professionnelles, les CFA et l'Education Nationale bien sûr.

Car il n'y a pas d'emploi sans employeurs. L'emploi c'est d'abord l'entreprise, c'est-à-dire l'insertion par le travail, par l'effort, par le mérite. Ma conception de l'insertion, ce n'est pas l'assistanat. Je veux une Région qui tienne un langage de vérité aux jeunes, qui leur dise « aide toi et la Région t'aidera ». C'est ce contrat de confiance que je propose aux jeunes, et c'est un vrai contrat d'avenir car c'est finalement le seul qui permet à la fois, de se construire, de s'insérer et de se responsabiliser.

La lutte contre le chômage des jeunes sera donc une priorité mais je souhaite également que la Région apporte de nouvelles réponses aux seniors qui sont sans emplois depuis trop longtemps, en renforçant l'offre de formation, en mettant en place des accompagnements spécifiques. Nous ferons des propositions en ce sens dans les semaines et les mois qui viennent.

✓ **Deuxième chantier après l'emploi des jeunes : le soutien à la ruralité.**

Les Pays de la Loire ne sont pas l'Île de France : nous avons la chance d'avoir à la fois une grande métropole, un réseau d'agglomérations, un maillage de villes moyennes et de petites communes rurales. La majorité de ces communes sont loin de Nantes, loin de l'hôtel de Région, et cet éloignement renforce le risque qu'elles sortent des écrans radars de notre politique régionale, si nous n'y prenons garde.

C'est le sens du pacte régional pour la ruralité que nous allons mettre en œuvre dans les tout prochains mois, avec :

Des mesures pour désenclaver, pour développer : je pense à l'accès au THD mais également au schéma routier régional que nous allons établir rapidement. Je pense également à nos gares rurales, à nos lignes et à nos dessertes de proximité que nous développerons et que nous défendrons auprès de l'Etat. Car mes

chers collègues, je vous le dis : nous ne lâcherons rien dans la défense de la ruralité.

Des mesures pour désenclaver mais des mesures pour dynamiser également. Dynamiser nos centres bourgs dont beaucoup sont confrontés au drame de la disparition des services de proximité. Nous créerons un fonds de soutien aux petits commerces et à l'artisanat, sous forme de prêts à taux zéro, et je souhaite que la Région se mobilise davantage sur la question cruciale de l'accès aux soins, en renforçant son aide aux territoires qui sont en passe de devenir de véritables déserts médicaux.

Soutenir la ruralité, c'est aussi soutenir notre agriculture qui traverse une succession et même une conjonction de crises. Car la crise agricole mes chers collègues, elle est la fois économique, sociale, morale même car il faut cesser de désigner les agriculteurs comme des boucs émissaires ! Cette crise, elle n'est malheureusement pas nouvelle, mais cette crise, elle s'intensifie dangereusement, comme le montre l'évolution des cours : les prix du porc, de la viande bovine mais aussi du lait sont aujourd'hui inférieurs à ceux qui existaient en juin dernier, lorsque les difficultés se sont brutalement accélérées. La Région doit agir, et c'est la raison pour laquelle nous lancerons un plan d'urgence pour l'agriculture, pour favoriser la modernisation et la transmission des exploitations, pour créer de nouveaux débouchés également avec le développement de l'export mais aussi le développement de nos approvisionnements en produits locaux.

- ✓ **Dernier chantier que je veux aborder devant vous ce matin : Notre Dame des Landes.**

Pourquoi Notre Dame des Landes ?

- D'abord parce que Notre Dame des Landes renvoie à notre capacité à connecter nos territoires et à les ouvrir sur l'international, pour plus de compétitivité, plus d'attractivité. Ce projet est directement lié à notre compétence principale : le développement économique et l'emploi. Et je ne veux pas que les Pays de la Loire passent à côté de ce grand projet économique. Je ne veux pas que les Pays de la Loire passent à côté de la grande compétition des territoires qui va s'engager avec la création des grandes régions.
- Ensuite, et peut-être surtout, parce que ce projet économique a désormais une dimension symbolique, devant laquelle aucun élu de la République ne peut rester indifférent. Je veux parler de la ZAD évidemment, et de ce climat intolérable qui pèse sur Notre Dame des Landes.

Comme je l'ai dit au Premier Ministre mardi dernier : je n'accepte pas que notre région devienne la vitrine de l'impuissance de l'Etat. Notre Dame des Landes est dans la République, l'autorité de l'Etat doit s'appliquer. Je demande l'évacuation de la ZAD le plus rapidement possible, et le lancement des travaux dans la foulée. Manuel VALLS m'a confirmé la volonté du Gouvernement de relancer le projet : si le Premier Ministre honore son engagement, alors il trouvera la Région à ses côtés car la seule chose qui compte, au-delà des majorités et des sensibilités, c'est l'intérêt régional. Je ne veux pas que cet intérêt régional soit sacrifié sur l'autel de petits marchandages politiques !

L'intérêt régional mes chers collègues, c'est ce qui doit nous rassembler, c'est ce qui doit nous mobiliser, et pas seulement sur Notre Dame des Landes mais sur tous les grands projets qui engagent l'avenir des Pays de la Loire. Cette exigence d'unité doit être la nôtre, mais elle doit d'abord être la mienne. Je l'ai souligné dès dimanche

dernier : je serai le Président de tous les ligériens, sans exclusive. Car le temps de l'élection régionale est derrière nous. Désormais, c'est le temps de l'action régionale qui s'ouvre devant nous. Une action que j'entends mener avec toute ma détermination et toutes mes convictions, avec tout ce que je suis mais aussi avec tout ce que nous sommes, pour le bien de tous les ligériens.

Mes chers collègues, aujourd'hui plus que jamais, nous devons être à la hauteur de la mission qui nous a été confiée par le suffrage universel. Car vous le savez, notre pays traverse une profonde crise de confiance : cette confiance qui est fragilisée par les difficultés économiques, cette confiance qui a tourné à l'angoisse après les événements dramatiques que nous venons de traverser. Trop de Français doutent de la France aujourd'hui, de sa capacité à relever les immenses défis auxquels elle est confrontée.

Et c'est à nous mes chers collègues, à nous les élus de la République, de montrer que cette France que nous représentons, cette France des régions qui se bat au quotidien contre la fatalité, cette France là peut porter, elle aussi, une nouvelle espérance française.

Alors soyons fiers de ce que nous sommes, soyons fiers de notre diversité, soyons fiers de notre région, celle que nous servons, celle que nous aimons ;

Vive les Pays de la Loire et vive la France ! Je vous remercie de votre attention.

Bruno RETAILLEAU

Nantes, le 18 décembre 2015

Election du Président et de la Commission permanente

SEANCE D'INSTALLATION

DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE REGIONALE



SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

- ① Communiqué de presse – p 2 et 3
- ② Biographie de Bruno Retailleau – p 4
- ③ Liste alphabétique des 93 Conseillers régionaux – p 5
- ④ Liste des 93 conseillers régionaux par départements – p 6
 - ⑤ Liste La droite et le centre – p 7 et 8
 - ⑥ Liste Gauche et écologistes – p 9
 - ⑦ Liste FN – p 10
- ⑧ Comparatifs entre assemblées – p 11 et 12

Suivre en direct / revoir la séance d'installation sur la WebTV régionale :
www.paysdelaloire.fr

CONTACT PRESSE

Laurence GUIMARD : laurence.guimard@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83

Nantes, le 18 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation de la nouvelle assemblée régionale BRUNO RETAILLEAU ELU PRESIDENT DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Suite au scrutin des 6 et 13 décembre 2015, une nouvelle assemblée régionale a été élue : son installation a eu lieu ce vendredi 18 décembre 2015, de droit et conformément aux textes dans les 5 jours suivant le 2nd tour.

Pour l'élection du Président, le Conseil Régional était présidé par la doyenne d'âge, Marguerite Lussaud (74 ans, élue FN de Loire-Atlantique), le plus jeune membre de l'Assemblée, Aykel Garbaa (22 ans, élu PS du Maine et Loire) faisant fonction de secrétaire toute au long de la séance.

Bruno Retailleau a été élu président du Conseil régional par 54 voix pour et 39 bulletins blancs.

La commission permanente

« Aussitôt après l'élection du Président et sous sa présidence, le Conseil régional fixe le nombre de Vice-présidents (de 4 à 15), et éventuellement un ou plusieurs membres sous réserve que le nombre total de ces membres ne soit pas supérieur du 1/3 de l'effectif du Conseil régional », soit pas plus de 30 membres plus le Président. La Commission permanente de la Région des Pays de la Loire est ainsi composée du Président, de 14 vice-présidents et 16 membres. Les 14 Vice-Présidents qui appartiennent à la majorité régionale sont :

1^{er} VP : François Pinte

2^e VP : Christelle Morançais

3^e VP : Yannick Favennec

4^e VP : Laurence Garnier

5^e VP : Paul Jeanneteau

6^e VP : Lydie Bernard

7^e VP : Maurice Perrion

8^e VP : Isabelle Leroy

9^e VP : Pierre-Guy Perrier

10^e VP : Samia Soultani-Vigneron

11^e VP : Roch Brancour

12^e VP : Vanessa Charbonneau

13^e VP : Antoine Chéreau

14^e VP : Barbara Nourry

2

Les 16 autres membres de la Commission sont 4 élus de la majorité régionale et 12 élus de l'opposition :

Franck Louvrier

Béatrice Latouche

Alain Hunault

Sabrina Garnier

Christophe Clergeau

Violaine Lucas

Olivier Biencourt

Stella Dupont

Jean-Pierre Le Scornet

Maï Haeffelin

Franck Nicolon

Sophie Bringuy

Pascal Gannat

Brigitte Neveux

Samuel Potier

Brigitte Nédélec

Après l'adoption des délégations du Conseil régional au Président puis du Conseil régional à la Commission permanente, il a été annoncé qu'une **seconde séance d'installation** serait organisée **le 25 janvier prochain** pour l'adoption des Commissions sectorielles, de la Commission d'Appel d'offre, du jury de concours, du règlement intérieur, du fonctionnement des groupes politiques.

La charte de l'élu local

Loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Enfin, la Charte de l'élu local, adoptée dans la Loi du 31 mars 2015 a été lue. Pour en savoir plus : [Légifrance](#)

CONTACT PRESSE

Laurence GUIMARD : laurence.guimard@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83

Bruno RETAILLEAU

Sénateur et Président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Né le 20 novembre 1960 à Cholet. Vit à Saint Malô du Bois en Vendée (canton de Mortagne sur Sèvre)

Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et diplômé de l'IEP de Paris, élu conseiller général du canton de Mortagne sur Sèvre en 1988, Bruno Retailleau a été élu député de Vendée en 1994, avant de devenir 3ème vice-président de la région des Pays de Loire, poste qu'il occupe jusqu'en 2004. La même année, il prend les fonctions de 1er vice-président du conseil général de Vendée.



Le 26 septembre 2004, il est élu sénateur de la Vendée.

Membre de plusieurs groupes d'études sénatoriaux (notamment « Médias et nouvelles technologies » et « Postes et communications électroniques »), il préside la Commission du dividende numérique.

Bruno Retailleau a également été secrétaire de la Mission temporaire sur l'organisation et l'évolution des collectivités territoriales mises en place par le Sénat en octobre 2008.

En septembre 2009, le Premier ministre François Fillon lui a confié une mission temporaire portant sur les mesures qui permettraient d'augmenter le nombre des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France et d'accroître leur contribution à la réindustrialisation du pays. "

Au lendemain de la tempête Xynthia, sur la préconisation de Bruno Retailleau, une mission d'information sur les conséquences de ce drame a été créée par le Sénat. La présidence lui en a été confiée le 31 mars 2010.

Fin avril 2010, il est désigné par le président du Sénat pour siéger au sein du Comité de surveillance des investissements d'avenir présidé par les anciens ministres Alain Juppé et Michel Rocard.

Le 30 novembre 2010, il est élu président du Conseil Général de la Vendée. Il préside à ce titre le Vendée Globe, la course au large la plus célèbre au monde.

Le 21 décembre 2012, il est élu Président de l'UMP Vendée.

En septembre 2014, il est réélu Sénateur de la Vendée, la liste qu'il mène obtenant 68,5 % des voix et remportant les trois sièges à pourvoir.

Le 2 octobre 2014, il est élu président du groupe UMP au Sénat. Il succède à Jean-Claude GAUDIN.

Liste des 93 élus régionaux par ordre alphabétique

NOM	Prénom	Dpt			
AMIARD	Dominique	72	GUERRIAU	Christine	44
AVELLO	Alain	85	HAEFFELIN	Maï	85
BARRÉ	Philippe	85	HENRY	Philippe	53
BÉATSE	Frédéric	49	HOUËL	Stéphanie	44
BEAUCHEF	Anne	72	HUGUES	Claire	44
BERNARD	Lydie	85	HUNAUT	Alain	44
BIENCOURT	Olivier	72	IBARRA	Stéphane	85
BIENVENU	Roselyne	49	JEANNETEAU	Paul	49
BLANCHARD	Jean-Claude	44	LA MACHE	Denis	85
BLANCHET	François	85	de LA MORINIÈRE	Bruno	53
BOBLIN	Johann	44	LATOUCHE	Béatrice	72
BOUCHAUD	Emmanuelle	44	LE SCORNET	Jean-Pierre	53
BRANCOUR	Roch	49	LEROY	Isabelle	49
BRINGUY	Sophie	72	LIEUMONT-BRIAND	Monique	49
BUF	Jean-Michel	44	LOPEZ	Viviane	44
CAILLAUD	Laurent	85	LOUVRIER	Franck	44
CARDET	Christelle	49	LUCAS	Violaine	44
CATIN	Régine	49	LUSSAUD	Margueritte	44
CHARBONNEAU	Vanessa	72	MARTIN	André	49
CHARRIER	Jean-Claude	44	MAUSSION	Patricia	49
CHÉREAU	Antoine	85	MÉNAGE	Carine	72
CLERGEAU	Christophe	44	MÉRAND	Isabelle	44
COAT-PROU	Delphine	44	MERLAUD	Aymeric	49
COUDREUSE	Daniel	72	MORANÇAIS	Christelle	72
DEBORD	Pascale	44	MORTIER	Pauline	85
DEBORDE	Sandra	85	NÉDÉLEC	Brigitte	44
DEJOIE	Laurent	44	NEVEUX	Brigitte	85
DEROCHE	Catherine	49	NICOLON	Franck	44
DESILLIÈRE	Florence	53	NICOT	Pascal	72
DOUGÉ	Christophe	44	NOURRY	Barbara	44
DUPONT	Stella	49	PARANT	Joël	72
ETONNO	Lucie	85	PERRIER	Pierre-Guy	85
FAVENNEC	Yannick	53	PERRION	Maurice	44
GALLERNEAU	Patricia	44	PILARD	Sébastien	44
GANNAT	Pascal	72	PINTE	François	44
GARBAA	Aykel	49	POIRIER	Nathalie	44
GARNIER	Laurence	44	POTIER	Samuel	44
GARNIER	Sabrina	85	PRÉTROT	Laurent	49
GARREAU	Myriam	85	PRIOU	Christophe	44
GENEVREY	Marie	72	RETAILLEAU	Bruno	85
GÉRAULT	Laurent	49	REVEAU	Didier	72
GESSANT	Marie-Cécile	44	de RUGY	Maxence	85
GIRODET	Marie-Hélène	49	SOULTANI-VIGNERON	Samia	53
GOSELIN	Nathalie	85	SY	Ina	44
GOYCHMAN	Jean	49	TOURON	Éric	49
GUERRA	Anne-Sophie	44	THOUZEAU	Éric	44
			VIOLLAND	Thierry	44

Liste des 93 conseillers-ères régionaux-ales par département

● élu(e) sortant(e) ■ Union de la droite et du centre ■ Union de la gauche et des écologistes ■ Front National

Loire – Atlantique : 35 élu(e)s dont 10 sortants et 25 nouvellement élus, 17 hommes et 18 femmes, 19 de l'union de la droite et du centre, 12 de l'union de la gauche et des écologistes, 4 Front National

■ Jean-Claude BLANCHARD	■ Marie-Cécile GESSANT	■ Franck NICOLON
■ Johann BOBLIN	■ Anne-Sophie GUERRA	■ Barbara NOURRY
● ■ Emmanuelle BOUCHAUD	● ■ Christine GUERRIAU	■ Samuel POTIER
■ Jean-Michel BUF	■ Claire HUGUES	■ Maurice PERRION
■ Jean-Claude CHARRIER	■ Stéphanie HOUËL	■ Sébastien PILARD
● ■ Christophe CLERGEAU	■ Alain HUNAULT	● ■ François PINTÉ
■ Delphine COAT-PROU	■ Viviane LOPEZ	● ■ Nathalie POIRIER
■ Pascale DEBORD	● ■ Franck LOUVRIER	■ Christophe PRIOU
● ■ Laurent DEJOIE	■ Violaine LUCAS	● ■ Ina SY
● ■ Christophe DOUGÉ	■ Marguerite LUSSAUD	● ■ Eric THOUZEAU
■ Patricia GALLERNEAU	■ Isabelle MÉRAND	■ Thierry VIOLLAND
■ Laurence GARNIER	■ Brigitte NÉDÉLEC	

Maine et Loire : 19 élu(e)s (-1 par rapport à la mandature 2010-2015) dont 5 sortants et 14 nouvellement élus, 10 hommes et 9 femmes, 11 de l'union de la droite et du centre, 5 de l'union de la gauche et des écologistes et 3 Front National

● ■ Frédéric BEATSE	■ Aykel GARBA	● ■ André MARTIN
■ Roselyne BIENVENU	● ■ Laurent GÉRAULT	■ Patricia MAUSSION
■ Roch BRANCOUR	■ Jean GOYCHMAN	■ Aymeric MERLAUD
● ■ Christelle CARDET	■ Marie-Hélène GIRODET	■ Laurent PRÉTROT
■ Régine CATIN	■ Paul JEANNETEAU	■ Éric TOURON
● ■ Catherine DEROCHE	■ Isabelle LEROY	
■ Stella DUPONT	■ Monique LIEUMONT-BRIAN	

Mayenne : 6 élus (- 1 par rapport à la mandature 2010-2015), dont 3 sortants et 3 nouvellement élus, 4 hommes et 2 femmes, 4 de l'union de la droite et du centre, 1 de l'union de la gauche et des écologistes et 1 Front National

■ Florence DESILLIÈRE	■ Bruno DE LA MORINIÈRE	● ■ Samia SOULTANI-VIGNERON
● ■ Yannick FAVENNEC	● ■ Jean-Pierre LE SCORNET	
■ Philippe HENRY		

Sarthe : 14 élu-es, dont 4 sortants et 10 nouvellement élus, 7 hommes et 7 femmes, 7 de l'union de la droite et du centre, 4 de l'union de la gauche et des écologistes et 3 Front National

■ Dominique AMIARD	■ Daniel COUDREUSE	■ Christelle MORANÇAIS
● ■ Anne BEAUCHEF	■ Pascal GANNAT	■ Pascal NICOT
● ■ Olivier BIENCOURT	■ Marie GENEVREY	■ Didier REVEAU
● ■ Sophie BRINGUY	■ Béatrice LATOUCHE	■ Joël PARANT
■ Vanessa CHARBONNEAU	● ■ Carine MÉNAGE	

Vendée : 19 élus (+2 par rapport à la mandature 2010-2015), dont 5 sortants et 14 nouvellement élus, 10 hommes et 9 femmes, 13 de l'union de la droite et du centre, 4 de l'union de la gauche et des écologistes et 2 Front National

■ Alain AVELLO	■ Lucie ETONNO	● ■ Pauline MORTIER
■ Philippe BARRÉ	● ■ Sabrina GARNIER	■ Brigitte NEVEUX
■ François BLANCHET	■ Myriam GARREAU	● ■ Pierre-Guy PERRIER
■ Laurent CAILLAUD	■ Nathalie GOSELIN	■ Bruno RETAILLEAU
● ■ Antoine CHÉREAU	● ■ Maï HAEFFELIN	■ Maxence DE RUGY
■ Sandra DEBORDE	■ Stéphane IBARRA	
■ Lydie DURAND	■ Denis LA MACHE	

Liste « Union de la droite et du centre » - 54 élus

Loire-Atlantique

1. Laurence GARNIER, 37 ans, Mariée, 4 enfants – Nantes (LR), Conseillère Municipale et métropolitaine, Cadre d'entreprise
2. Maurice PERRION, 60 ans-Ligné (UDI) - Maire de Ligné, Président de l'AMF 44, Gérant de société
3. Barbara NOURRY, 38 ans - Saint Mars du Désert (UDI), Maire de Saint Mars du désert, Conseiller Communautaire Erdre et Gesvres, Adjointe administrative
4. Christophe PRIOU, 57 ans – Guérande, LR, Député de Loire Atlantique, ancien maire de Guérande
5. Claire HUGUES, 41 ans, Pornic, LR, 1ère Adjointe au Maire de Pornic et Vice- Présidente de la Communauté de Communes de Pornic - Conseillère en financement immobilier
6. ● François PINTE, 49 ans – Nantes – LR, Conseiller Régional sortant , Cadre dirigeant RH et responsable RSE dans les ressources humaines
7. Patricia GALLERNEAU, 61 ans – Pornichet, MoDem, Contrôleur Principal Ministère des Finances retraitée
8. ● Laurent DEJOIE, 60 ans, Vertou, LR, Conseiller Régional sortant, Notaire
9. ● Christine GUERRIAU, 49 ans, Saint-Sébastien-sur-Loire, LR, Conseillère Régionale sortante, Chargée de communication
10. ● Franck LOUVRIER, 47 ans, La Baule, LR, conseiller Municipal de La Baule, Conseiller Régional sortant, Cadre dirigeant d'un groupe de communication
11. Marie-Cécile GESSANT, 63 ans, Sautron, UDI, Maire de Sautron et Conseillère métropolitaine de Nantes, Cadre, Infirmière
12. Alain HUNAULT, 55 ans, Châteaubriant, LR, Maire de Châteaubriant et Président de la Communauté de Communes du Castelbriantais, Notaire
13. ● Nathalie POIRIER, 48 ans, Ancenis, Divers Droite, Conseillère régionale sortante, Adjointe au Maire d'Ancenis, Enseignante
14. Jean-Michel BUF, 52 ans, Blain, UDI, Maire de Blain et Vice-président du Pays de Blain, Cadre bancaire
15. Stephanie HOUEL, 47 ans, Nantes, Sans Etiquette, Conseillère Municipale et Métropolitaine de Nantes, Ingénieur - Directrice Administrative et Financière dans l'industrie
16. Johann BOBLIN, 41 ans, La Chevrolière, LR, Maire de La Chevrolière et Président de la Communauté de communes de Grand Lieu, Formateur
17. Anne-Sophie GUERRA, 50 ans, Nantes, UDI, Conseillère Municipale et métropolitaine de Nantes, Salariée dans l'agro-alimentaire
18. Sébastien PILARD, 37 ans, Nantes, LR, Président de Sens Commun, Entrepreneur
19. Isabelle MERAND, 57 ans, Saint Sébastien-sur-Loire, UDI, Conseillère Municipale de Saint Sébastien sur Loire et Conseillère Métropolitaine, Chef d'entreprise

Maine et Loire

1. Paul JEANNETEAU, 58 ans Champigné (LR), Maire de Champigné, Président du Comité d'Expansion Économique 2004- 2015, Pharmacien
2. Isabelle LEROY, 48 ans – Cholet (UDI), Adjointe au maire de Cholet, Vice-Présidente Communauté Agglomération Cholet - Formatrice
3. ● André MARTIN, 45 ans - Saint Sauveur de Landemont (LR) Maire de Saint Sauveur de Landemont, Conseiller régional sortant, Professeur certifié
4. Roselyne BIENVENU, 54 ans – Angers (LR), Adjointe au maire d'Angers, Vice-Présidente Angers Loire Métropole - Juriste
5. ● Laurent GÉRAULT, 50 ans – Angers (UDI), Conseiller régional sortant - Ingénieur conseil en environnement
6. Patricia MAUSSION, 47 ans – Loiré (Sans étiquette), Elue à la Chambre d'Agriculture - Adjointe au maire de Loiré, Agricultrice en production biologique
7. Laurent PRETROT, 44 ans Avrillé (LR), Adjoint au maire d'Avrillé - Directeur d'entreprise
8. ● Catherine DEROCHE 62 ans, Bouchemaine (LR), Sénatrice du Maine et Loire, Conseillère Régionale sortante - Médecin
9. Eric TOURON, 51 ans – Distré (UDI), Maire de Distré, Président du Grand Saumurois - Gérant de société
10. Régine CATIN, 59 ans – Fontevraud (LR) - Maire de Fontevraud, Conjointe collaboratrice
11. Roch BRANCOUR, 42 ans – Angers (LR), Adjoint au maire d'Angers - Directeur commercial

Mayenne

1. ● Yannick FAVENNEC, 56 ans, Mayenne (UDI), Député de la Mayenne
2. ● Samia SOULTANI-VIGNERON, 43 ans, Laval (LR) - Adjointe au Maire de Laval, Conseillère Régionale Sortante - Enseignant-Chercheur
3. Philippe HENRY, 45 ans, Château-Gontier (UDI) Maire de Château-Gontier, Président CC Pays de Château-Gontier, VP Conseil Départemental 53 - Cadre Commercial
4. Florence DESILLERE, 48 ans Saint Cyr en Pail (Société Civile), Présidente Chambre Agriculture de la Mayenne - Agricultrice

Sarthe

1. Christelle MORANÇAIS, 40 ans, Le Mans (LR) Conseillère municipale Le Mans, Chef d'entreprise
2. Daniel COUDREUSE, 65 ans, Brûlon (LR) Maire de Brûlon, Instituteur retraité
3. Béatrice LATOUCHE, 42 ans, Le Lude (Sans Etiquette), Maire-Adjointe Le Lude, Principale adjointe de collège
4. Didier REVEAU, 56 ans, La Ferté Bernard (UDI) Maire-Adjoint La Ferté Bernard, Directeur Administratif et Financier
5. ● Anne BEAUCHEF, 42 ans, Mamers (LR), Conseillère régionale sortante, Juriste
6. Joël PARANT, 51 ans - Saint Calais (Sans Etiquette), Maire-Adjoint de Saint Calais – artisan
7. Vanessa CHARBONNEAU, 38 ans, Sablé Sur Sarthe (LR), Directrice de cabinet à la ville Sablé sur Sarthe

Vendée

1. Bruno RETAILLEAU, 55 ans, Marié, 3 enfants, Saint-Mâlo-du-Bois, (LR), Sénateur de la Vendée
2. Lydie BERNARD, 52 ans, Saint-André-Treize-Voie, (UDI), Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Vendée, Agricultrice
3. ● Pierre-Guy PERRIER, 59 ans, Luçon (LR), Maire de Luçon, Conseiller régional sortant, Pharmacien
4. ● Sabrina GARNIER, 40 ans, Saint-Hilaire-de-Riez, (UDI), Conseillère régionale sortante, Professeur de lettres
5. ● Antoine CHEREAU, 44 ans Montaigu (MPF), Maire de Montaigu, Conseiller régional sortant
6. Nathalie GOSELIN, 42 ans, La Roche sur Yon (LR), Adjointe au Maire de La Roche sur Yon, Chef d'entreprise
7. Laurent CAILLAUD, 46 ans, La Roche sur Yon (UDI), Chef d'entreprise
8. ● Pauline MORTIER, 33 ans, Les Sables d'Olonne (LR), Conseillère régionale sortante, Avocate
9. Maxence de RUGY, 32 ans Talmont-Saint-Hilaire (LR), Maire de Talmont-Saint-Hilaire
10. Sandra DEBORDE, 41 ans, Challans (LR), Conseillère municipale de Challans, Chef d'entreprise
11. François BLANCHET, 39 ans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie (LR) Maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie , Journaliste
12. Myriam GARREAU, 49 ans, Fontenay-le-Comte (CNI), Adjointe au Maire de Fontenay-le-Comte, Responsable de sites culturels
13. Philippe BARRÉ, 34 ans Sainte-Hermine (MoDem) - Adjoint au Maire de Sainte-Hermine, Président du MODEM 85 - Professeur d'Histoire-Géographie

Chiffres clés

15 élu(e) sortant(e)s (●) et 39 nouvellement élus

27 femmes et 27 hommes.

Moyenne d'âge : 48 ans

plus jeune : 32 ans et plus âgé : 63 ans

LR : 29 UDI : 15 Modem : 2 MPF : 1 CNI : 1 Divers Droite : 1 Société civile / SE : 5

Exerçant un autre mandat : 27

Exerçant 2 autres mandats : 14

Liste « Tous unis pour les Pays de la Loire » - 26 élus (Gauche et écologistes avec C.Clergeau)

Loire-Atlantique

- 1. Christophe CLERGEAU, 47 ans, 1er Vice-président du Conseil régional sortant, Chargé d'enseignement à l'Université, PS, Sainte-Luce-sur-Loire
- 2. Violaine LUCAS, 45 ans, Adjointe au Maire de Saint-Nazaire démissionnaire, PS, Saint-Nazaire
- 3. Franck NICOLON, 52 ans, Conseiller municipal de Clisson, EELV, Clisson
- 4. Viviane LOPEZ, 61 ans, Retraitée de l'enseignement, Société civile, Lusanger
- 5. Jean-Claude CHARRIER, 56 ans, Chef d'entreprise, Société civile, Saint-Nazaire
- 6. Ina SY, 51 ans, Conseillère régionale sortante, PS, Rezé
- 7. Thierry VIOLLAND, 49 ans, Cadre territorial, PS, Nantes
- 8. Pascale DEBORD, 55 ans, Consultante en informatique, EELV, Saint-Sébastien-sur-Loire
- 9. Eric THOUZEAU, 61 ans, Conseiller régional sortant, PS, Nantes
- 10. Emmanuelle BOUCHAUD, 45 ans, Vice-présidente du Conseil régional sortante, Front démocrate, Nantes
- 11. Christophe DOUGE, 48 ans, Conseiller régional sortant, Maire de La Boissière-sur-Evre, EELV, La Boissière-sur-Evre
- 12. Delphine COAT-PROU, 47 ans, Conseillère municipale, Créatrice d'entreprise, PS, Vertou

Maine et Loire

- 1. Stella DUPONT, 42 ans, Maire de Chalonnes-sur-Loire, PS, Chalonnes sur-Loire
- 2. Frédéric BEATSE, 45 ans, ancien Vice-président du Conseil régional, PS, Angers
- 3. Christelle CARDET, 43 ans, Conseillère régionale sortant, EELV, Saumur
- 4. Aykel GARBAA, 22 ans, Étudiant, Mouvement des Jeunes Socialistes, Ecofant
- 5. Marie-Hélène GIRODET, 49 ans, Technicienne avicole, Société Civile, La-Salle-et- Chapelle-Aubry

Mayenne

- 1. Jean-Pierre LE SCORNET, 51 ans, Vice-président du Conseil régional sortant, PS, Mayenne

Sarthe

- 1. Olivier BIENCOURT, 49 ans, Conseiller régional sortant, Maître de Conférences, PS, Le Mans
- 2. Sophie BRINGUY, 36 ans, Vice-présidente du Conseil régional sortante, Juriste, EELV, Le Mans
- 3. Dominique AMIARD, 53 ans, Maire de Cures, Professeur des universités, Parti Radical de Gauche, Cures
- 4. Carine MENAGE, 39 ans, Conseillère régionale sortante, Adjointe au Maire de La Flèche, PS, La Flèche

Vendée

- 1. Stéphane IBARRA, 43 ans, Conseiller départemental, Professeur de mathématiques, PS, La Roche-sur-Yon
- 2. Maï HAEFFELIN, 39 ans, Vice-présidente du Conseil régional sortante, Professeure de technologie, PS, Montaigu
- 3. Denis LA MACHE, 46 ans, Maire de Saint-Sigismond, PS, Saint-Sigismond
- 4. Lucie ETONNO, 29 ans, Serveuse, Société Civile, Dompierre-sur-Yon

Chiffres clés

12 élu(e) sortant(e)s (●) et 14 nouvellement élus

13 femmes et 13 hommes.

Moyenne d'âge : 46,2 ans

plus jeune : 22 ans et plus âgé : 61 ans

PS : 14

EELV : 5

Front démocrate : 1

PRG : 1

Société civile : 4

Exerçant un autre mandat : 8

Liste FN – 13 élus

Loire-Atlantique

- 1.POTIER Samuel, 42 ans, La Chapelle-Heulin, chef entreprise
- 2.NÉDÉLEC Brigitte, 62 ans, Orvault, retraitée
- 3.BLANCHARD Jean-Claude, 63 ans, Saint Nazaire, retraité
- 4.LUSSAUD Marguerite, 74 ans, Paimboeuf, retraitée de la fonction publique

Maine et Loire

- 1.MERLAUD Aymeric, 23 ans, Saint Germain sur Moine, étudiant
- 2.LIEUMONT-BRIAND Monique, 67 ans, Saint Hilaire, Saint Florent Saumur, retraité salarié du privé
- 3.GOYCHMAN Jean, 67 ans, Guérande, ingénieur conseil

Mayenne

- 1.DE LA MORINIÈRE Bruno, 52 ans, Quelaines-Saint-Gault, cadre (secteur privé)

Sarthe

- 1.GANNAT Pascal, 60 ans, Le Mans, chef entreprise
- 2.GENEVREY Marie, 27 ans, Le Mans, employé (secteur privé)
- 3.NICOT Pascal, 49 ans, Le Mans, entrepreneur en bâtiments

Vendée

- 1.NEVEXX Brigitte, 71 ans, Bretignolles sur Mer, retraitée
- 2.AVELLO Alain, 44 ans, Nantes, Professeur du secondaire et techn.

Chiffres clés

13 élus

5 femmes et 8 hommes.

Moyenne d'âge : 54 ans

Plus jeune : 23 ans et plus âgé : 74 ans

Exerçant un autre mandat : 0

Comparatif Assemblées régionales

- Composition politique

	1986	1992	1998	2004	2010	2015
FN	3	8	7 (3 à l'été 98)		-	13
MNR	-	-	(4 à l'été 98)		-	-
LR (anciennement UMP et RPR) /Centre / MPF / DVD	51	48	50	33	30	54
CNPT	-	1	3	-	-	-
PS-PC-DVG-Verts	39	36	32	60	63	26
LO	-	-	1		-	-

- Répartition Hommes / Femmes

Présence d'élues (en nombre de sièges)	Assemblée 1992	Assemblée 1998	Assemblée 2004	Assemblée 2010	Assemblée 2015
LO	-	0	-	-	-
PS-PC-DVG-MDC- PRG-Verts	4	10	30	31	13
UMP (RPR) – Centre - DVD-MPF	5	14	15	14	27
CPNT	0	0	-	-	-
FN /MNR	0	0	-	-	5
TOTAL	9 soit 9,6%	24 soit 26%	45 soit 48,4%	45 soit 48,4%	45 soit 48,4%

- Répartition départementale

	Nombre de sièges en 2004	Nombre de sièges en 2010	Nombre de sièges en 2015
Loire Atlantique	31	35 (+4)	35
Maine et Loire	21	20 (-1)	19 (-1)
Mayenne	7	7 (=)	6 (-1)
Sarthe	15	14 (- 1)	14 (=)
Vendée	19	17 (- 2)	19 (+2)

- Moyenne d'âge

	1992	1998	2004	2010	2015
Moyenne d'âge	52 ans	49 ans	50 ½ ans	47 ans ½	49 ans ½
Doyen	Auguste CHUPIN (49), 73 ans	Jean-Claude VARANNE (49), 69 ans	Marie Christiane BOISSY (85), 68 ans	Jacques Auxiette (85), 69 ans	Marguerite Lussaud (44), 74 ans
Benjamin	Arnaud de PERIER (44), 33 ans	Céline PAILLARD (44), 24 ans	Chloé Le Bail (44), 21 ans	Chloé Le Bail (44), 27 ans	Aykel Garbhaa 22 ans

12

Elus par tranches d'âge

	en 2004	en 2010	en 2015
Entre 21 et 29 ans :	1	3	4
Entre 30 et 39 ans :	10	19	11
Entre 40 et 49 ans :	29	30	40
Entre 50 et 59 ans :	39	30	23
Entre 60 et 69 ans :	14	11	13
Plus de 70 ans :	0	0	2

- Renouvellement de l'assemblée régionale

	En 2004	En 2010	en 2015
- Conseillers régionaux sortants	38	32	27
- Nouveaux élus :	55	59	66

- Conseillers régionaux n'exerçant aucun autre mandat

41 en 1992	39 en 1998	35 en 2004	39 en 2010	44 en 2015
------------	------------	------------	------------	------------